

## X-Patrimoine : protéger et transmettre

### RENCONTRE

Hubert Fabre (81), Bruno Pichard (82) et Cédric Coignard (95), fondateurs du groupe X-Patrimoine

# « Offrir des repères dans un monde fluctuant »

Créé pour être un lieu d'échange et de discussion entre les X intéressés par toutes les thématiques liées à la constitution, au développement, à la gestion et à la transmission du patrimoine, le groupe X-patrimoine compte déjà une vingtaine de membres. Rencontre avec trois X à part.

« Constituer et transmettre son patrimoine est une problématique que chacun vit, à un moment ou un autre de son existence, sur le plan professionnel aussi bien que sur le plan personnel », indique Hubert Fabre. « Il existe plusieurs angles pour aborder la spécialité



Hubert Fabre (81).

patrimoine. Nous avons choisi l'aspect investissement, juridique et fiscal », renchérit Cédric Coignard. « Il existe une offre importante : banques, conseillers privés... Par quel bout prendre le problème ? Notre but est d'aider à réfléchir sur les différents types d'offres, de proposer à nos camarades un cadre de réflexion », dit Hubert Fabre. Pour Bruno Pichard, « dans la mesure où les métiers du patrimoine, en principe, ne sont pas destinés à des X, nous pouvons avoir une approche différente. Il s'agit pour nous d'échanger, de rencontrer d'autres X. »

Tandis que pour Hubert Fabre, « dans un marché très volatil, très complexe, il est important de discuter, d'échanger. Notre groupe présente deux facettes : d'une part faciliter la mise en contact de polytechniciens et de professionnels du patrimoine, d'autre part être un cercle de discussion pour tous les polytechniciens intéressés par le sujet. »



Cédric Coignard (95).

### Fonctionnement du groupe

« Nous organisons, à la Maison des Polytechniciens, des petits-déjeuners avec des intervenants du domaine du patrimoine. Le premier nous a permis de rencontrer Marie-Christine Lepetit, directrice de la législation fiscale au ministère de l'Économie et des Finances. Une occasion unique de comprendre la genèse des textes qui régissent les lois de finances rectificatives », explique Hubert Fabre. « La variabilité de la fiscalité est un obstacle », renchérit Bruno Pichard. Dans ces conditions, comment agir le plus rationnellement possible ?

## X-Patrimoine

Renseignements et inscriptions :  
[www.polytechnique.net/xpatrimoine](http://www.polytechnique.net/xpatrimoine)

Membres fondateurs :  
 Hubert Fabre (81), [hubert.fabre@paris.notaires.fr](mailto:hubert.fabre@paris.notaires.fr)  
 Bruno Pichard (82), [bruno.pichard@pichard.com](mailto:bruno.pichard@pichard.com)  
 Cédric Coignard (95), [c.coignard@lombardodier.com](mailto:c.coignard@lombardodier.com)

### Des principes immuables

Pour Bruno Pichard, « il y a quand même des principes qui restent immuables ».

« Il faut revenir aux fondamentaux familiaux, précise Hubert Fabre. Ne pas se tromper d'objectif. Jouer avec les opportunités fiscales est un jeu dangereux. Il s'agit d'analyser les objectifs personnels et familiaux de chacun. D'offrir des repères dans un monde fluctuant. »

« Y compris dans le domaine des marchés, précise Cédric Coignard. C'est le sens de la venue de notre deuxième intervenant, Patrick Artus (70), directeur de la recherche et des études de Natixis et membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre. Il est intervenu sur le thème *Point sur la situation économique et financière actuelle et perspectives pour un investisseur privé*. »

### Des outils pour éclairer

« La même personne peut être considérée sous différents angles », rappelle Bruno Pichard. « Nous ne faisons aucune prescription. Notre but est d'apporter de l'information », précisent ensemble les trois fondateurs d'X-Patrimoine. Car, comme le redit Cédric Coignard,



Bruno Pichard (82).

« nous évoluons dans des structures indépendantes, et non pas dans de grandes banques ». Pour Hubert Fabre, « il existe pléthore d'offres commerciales. Mais la question est de savoir quel est le degré d'indépendance de l'interlocuteur. Notre rôle est de donner à nos membres des outils pour éclairer et guider leur réflexion. »

« La personne doit recevoir davantage d'informations sur le long terme, rappelle Cédric Coignard, et des informations qui prennent de la hauteur, du recul par rapport à l'état des marchés. Nous veillons à travailler avec l'indépendance d'esprit, la curiosité intellectuelle et l'esprit d'analyse des X. Notre rôle est d'apprendre à nos camarades à se repérer dans la jungle des marchés et des placements. »

### Comment gérer la crise ?

Hubert Fabre est formel : « Nous n'avons pas de boule de cristal. »

« Tout juste pouvons-nous exposer la situation actuelle », rappelle Cédric Coignard.

« ... Donner des idées de bonnes pratiques », renchérit Hubert Fabre. « Par exemple : faut-il avoir de l'or ? Cette question n'appelle pas de réponse générale ou valable pour tous. Mais des réponses individualisées, au cas par cas. Nous cherchons à apporter des réponses globales concernant le patrimoine de chacun. Il faut chercher à retrouver du sens, savoir gérer des scénarios différents. Il ne faut pas avoir une vision unique, et en revanche savoir gérer l'incertitude. »

### Rationnel dans l'émotionnel

Pour Hubert Fabre, « le fait d'être polytechnicien nous apporte une rigueur dans des métiers qui en manquent », tandis que Cédric Coignard précise : « Cela nous permet

d'apporter un discours rationnel dans l'émotionnel. La gestion de patrimoine reste un sujet multiforme. »

« Les aspects humains sont primordiaux. Il s'agit d'enjeux concrets de personnes », concluent Cédric Coignard et Hubert Fabre.

### Et le patrimoine historique ?

« Nous nous concentrons sur les différentes « poches » du patrimoine d'un individu. »

« Pourquoi ne pas aborder des questions de type mécénat ? » se demandent Hubert Fabre et Cédric Coignard. « Les destinataires d'un patrimoine peuvent être des œuvres. Gérer un patrimoine financier implique de toute façon des questions personnelles et humaines. »

« C'est ce qui fait la richesse de ce domaine. Remarque Hubert Fabre. On va au-delà de l'économique. C'est ce qui est intéressant, concret. Les deux versants ne sont pas forcément dissociables. On cherche à se constituer un patrimoine pour transmettre. Les motivations sont multiples. »

### En synergie avec d'autres

En ce sens, explique Hubert Fabre, « nous travaillons en synergie avec d'autres groupes X, par exemple, X-Finance, XMP-Entrepreneur... car la problématique de la constitution du patrimoine d'un chef d'entreprise est bien particulière. « Il y a aussi XMP-Business Angels, rappelle Bruno Pichard, qui a pour objet d'investir dans des entreprises en phase de démarrage. »

Le groupe X-Patrimoine est complémentaire par rapport à ces autres groupes, en particulier sous l'angle économique.

Propos recueillis  
 par Anne-Béatrice Muller